

## Formation destinée aux personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales chirurgicales

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique : ■ **Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux - Soins aux animaux**

Code(s) NAF : **72.19Z**

Code(s) NSF : **331**, **212**

Code(s) ROME : **K2402**

Formacode : **42022**

Date de création de la certification : **01/01/2002**

Mots clés : **bien être animal**, **recherche**, **Ethique**, **expérimentation animale**

### Identification

Identifiant : **2466**

Version du : **19/12/2016**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Arrêté du 1er février 2013 relatif à l'acquisition et à la validation des compétences des personnels des établissements utilisateurs, éleveurs et fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Obtenir les compétences requises pour pratiquer des actes de chirurgie expérimentale ou les soins pré et post opératoires sur animaux d'expérimentation

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- NON

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

principes généraux en chirurgie expérimentale, soins pré et postopératoires

#### Public visé par la certification

- Personnes concevant ou réalisant des procédures chirurgicales. Formation obligatoire pour les non chirurgiens ou non vétérinaires

#### *Modalités générales*

Le candidat doit suivre la formation théorique et pratique obligatoire de 22h pour le module de base et d'une durée variable en fonction de la spécialité envisagée

#### *Liens avec le développement durable*

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences

mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Formation pour les personnels concevant des procédures expérimentales et des projets - Concepteurs

Formation pour les personnels appliquant des procédures expérimentales aux animaux - Praticiens

### Compétences évaluées

Organisation d'un laboratoire de chirurgie expérimentale, conception des procédures chirurgicales, choix et entretien du matériel

Asepsie opératoire, préparation des animaux et du personnel

Prémédication - Anesthésie - Monitoring - Analgésie pré, per et post-opératoire

Techniques de base en chirurgie : hémostase, sutures, pansements, soins

Prévention des infections

Suivi du réveil et suivi post-opératoire

Points limites adaptés aux procédures chirurgicales

Techniques spécifiques selon la spécialisation de la formation (espèces - techniques) : items supplémentaires aux items précédents généraux

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

NON

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de suivi et d'évaluation des compétences spécifiques relative à l'expérimentation animale niveau chirurgie expérimentale

### Centre(s) de passage/certification

- Etablissements dont la formation est approuvée par le ministère chargé de l'agriculture en fonction d'avis de la CNEA

## Plus d'informations

### Statistiques

Entre 20 à 50 certifiés par an et par centre de formation approuvé

Plus de 180 personnes certifiées durant les 5 dernières années par centre de formation approuvé

### Autres sources d'information

<http://agriculture.gouv.fr/animaux-utilises-des-fins-scientifiques>